

avril 2007

COMITÉ D'INTÉRÊT DE QUARTIER
DU DOMAINE DE CHANTEGRIVE

N°8



L'Echo des Grives



Déclarée conformément à la Loi du 12 juillet 1901 en Sous-préfecture d'Istres sous le N°O134009129

Sommaire

Sondage...
C.U.M...
PLU...
Propreté...
Rendez-vous...
Transports en
commun...
«Plantons pour
la planète »...
Biodiversité...
Etat civil...



L'édito

Chers lecteurs,

C'est dans un nouveau format et sous un nouveau nom, qu'à partir d'aujourd'hui, nous vous communiquerons les nouvelles, concernant le domaine de Chantegrive.

Pour faire face à l'évolution et à la quantité d'informations qui chaque jour sont plus importantes et pour améliorer la qualité du rendu, nous adoptons un format plus large, ce qui permettra une mise en page plus claire. Les sujets d'actualité que nous aborderons pourront être rédigés de manière plus exhaustive. Un espace privilégié sera réservé au courrier des

lecteurs qui désireront nous faire part de leurs remarques.

La publicité ne sera pas oubliée car, sans elle, nous aurions quelques soucis financiers.

Notre ambition est de faire connaître, au plus grand nombre de résidents qui n'ont pas la possibilité d'assister ni aux réunions d'informations ni aux manifestations conviviales, le déroulement des activités et des aménagements importants de la vie de notre lotissement. Il ne faut surtout pas oublier que nous vivons les uns à côté des autres et que cela implique un minimum de savoir-vivre et de respect envers les personnes mais aussi envers notre environnement (infrastructures techniques,

espaces verts, etc.). Beaucoup trop d'individus semblent l'ignorer et cela coûte très cher à la communauté. En l'occurrence, il est devenu un geste rituel, depuis quelques années, d'incendier une des trois colonnes de tri sélectif se trouvant « Montée de Chantegrive ». S'il est vrai que l'emplacement de ces gros cubes n'est pas du meilleur effet visuel, il n'en est pas moins essentiel pour l'objectif du tri de nos déchets. De là à y mettre le feu, c'est un peu excessif pour traduire un mécontentement justifié, sachant que le coût de ce matériel spécifique varie de 900 à 1.000 €.

José GALLARDO

Enquête sur l'espace central organisée par le CIQ de Chantegrive

Le taux de retour est suffisant pour en faire une exploitation.

Niveau de satisfaction : à plus de 80%, vous estimez non satisfaisant l'état général de cet espace vert. La raison principale est un manque d'entretien.

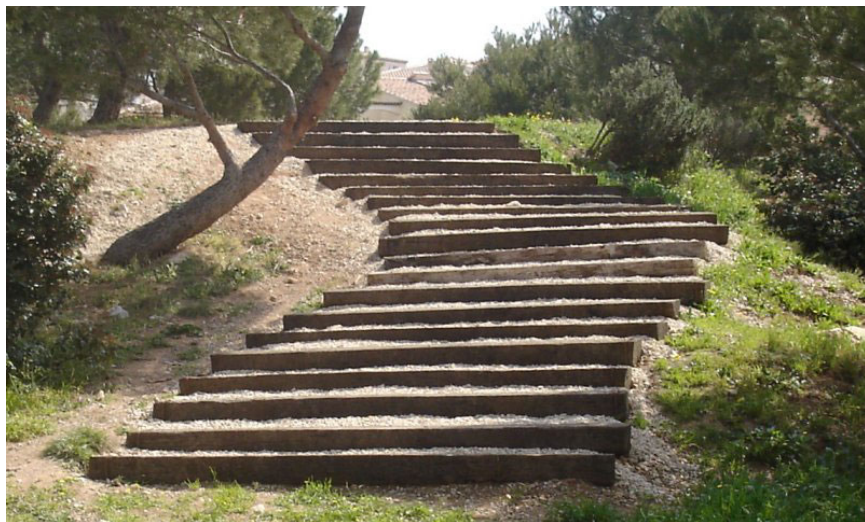
Certains dénoncent également la saleté.

Fréquentation :

Les proportions entre les 3 réponses (régulièrement, occasionnellement, jamais) sont équivalentes. Le motif principal de fréquentation est un lieu de

promenade (avec les enfants). A l'inverse, les éléments répulsifs sont le manque d'entretien, l'absence d'aménagements et des accès difficiles.

A noter également quelques réponses liées à un sentiment d'insécurité.



amélioration engagée des accès

La boîte à tout

Clés Bricolage

Produits piscine

Ensuès-la-Redonne tél. 04.42.45.53.93

A la lecture des réponses, (47% des répondants ont coché à la fois « conserver l'aspect naturel » et « réaliser des équipements », 32% « aspect naturel » seul et 21% pour « des équipements »), le CIQ proposera de préserver l'aspect naturel tout en réalisant quelques aménagements discrets mais nécessaires afin que cet espace soit fréquenté et réponde à sa destination initiale d'aire récréative et de « gambadage ». On retrouve dans les réponses de façon équivalente : bancs, allées, éclairage, jeux d'enfants.

Une réponse exhortant à ne plus rien faire pour éviter l'accroissement des taxes, et quelques craintes à voir les efforts entrepris saccagés par du vandalisme. On ne peut pas s'arrêter à ces considérations, sinon on ne fera jamais rien. Des réponses devront être avancées pour minimiser ces risques.

Chantier collectif :

Près de 65% sont favorables à l'organisation de chantiers collectifs pour l'embellissement du Domaine.

L'analyse du CIQ :

Tout d'abord merci à ceux qui ont bien voulu répondre. Nous allons communiquer cette analyse au Maire, notamment au sein d'un groupe de travail ad hoc.

La nécessité d'un meilleur entretien et d'un besoin d'aménagements revient souvent. Qu'il soit mieux connu et qu'il puisse répondre aux attentes de tous les riverains. En premier point : les accès, ceux-ci devraient prochainement (en 2007) être améliorés. Le Maire nous l'a annoncé en Octobre.

On ne peut pas ignorer que certains soient hostiles à tout aménagement. Il ne s'agit pas de

faire un jardin versaillais, mais de faire en sorte que les riverains se réapproprient cet espace et ne laisse pas le champs libre à des « zonards ». Concernant les dégradations, la responsabilité des parents qui laissent sortir leurs enfants le soir, voire la nuit sur le domaine, sans se demander ce qu'ils peuvent bien y faire est au centre de cette problématique. Quant à l'organisation d'un chantier collectif, certain rétorque que c'est à la Municipalité avec nos impôts de s'en occuper. Nous sommes d'accord. Ce que nous voulons proposer c'est du plus, plus d'embellissement, plus vite, avec plus de convivialité et plus de collectif. Nous serons plus forts devant la Municipalité pour demander des améliorations si nous montrons que les riverains se mobilisent pour leur cadre de vie. L'autre avantage est que les aménagements

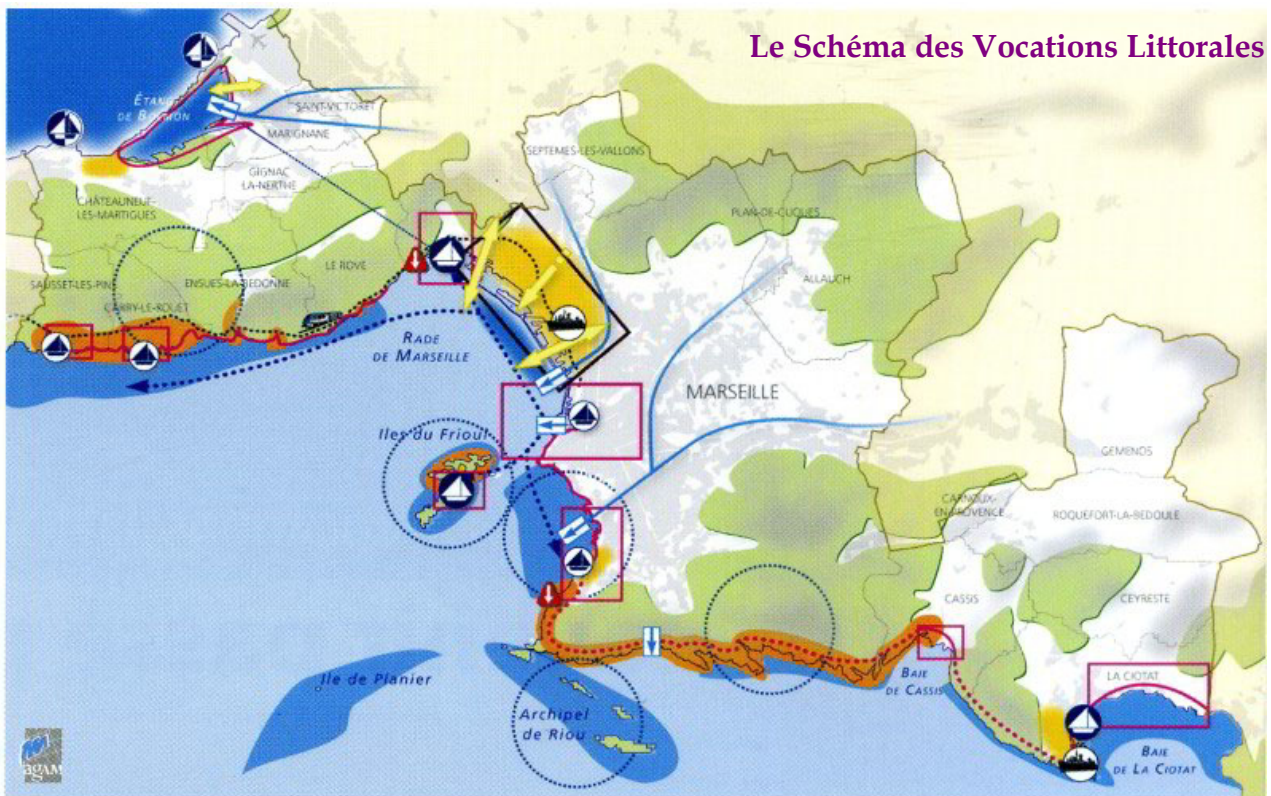
réalisés seront moins dégradés en lien à une moindre indifférence pour des travaux réalisés par eux-mêmes.

Enfin, nous allons proposer au Maire de baptiser cet espace, en

effet il est apparu beaucoup de confusions sur cet espace au moment des discussions diverses pour sa localisation rapide. Si vous avez des suggestions...

L'équipe du CIQ est à votre écoute.

Du côté de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole...



La Communauté Urbaine vient de publier son Schéma des vocations littorales, indiquant les orientations stratégiques pour les années à venir. Le littoral de MPM c'est 125 km (dont 25 sur les étangs de Berre). En outre, c'est une bande côtière très variée en terme de paysages et d'activités. L'objectif est l'harmonisation de la gestion des côtes en termes de protection mais également leur mise en

valeur. La façade maritime pour Marseille comme pour Ensues représente un enjeu majeur sur plusieurs plans : culturel, économique, identitaire... Pour Ensues, la régulation de la fréquentation estivale et l'aménagement du sentier littoral figurent au schéma. La valorisation de ce patrimoine doit s'inscrire dans une logique de développement durable.

- Agrandir ou créer un port
- Optimiser le plan d'eau et améliorer l'accueil
- Développer les pôles de réparation navale
- Conjuguer l'aménagement des bassins Est et des espaces urbains
- Constituer des pôles touristiques littoraux
- Aménager le sentier du littoral et de découverte
- Réguler l'hyperfréquentation estivale
- Améliorer la relation ville-port et ville-littoral
- Appuyer la redynamisation urbaine et économique sur le littoral
- Valoriser et sécuriser la voie ferrée de la Côte Bleue
- Développer les navettes maritimes
- Mettre en place un outil de gestion des espaces naturels
- Espaces naturels littoraux remarquables
- Réhabiliter les étendues d'eau dégradées
- Lutter contre la pollution occasionnelle ou permanente des cours d'eau
- Lutter contre les autres atteintes à la qualité des eaux
- Réhabiliter les sols pollués



Enquête publique PLU Ensues-la-Redonne

Elle s'est déroulée du 2 mars au 5 avril 2007 en Mairie et au siège de la CUMPM. Dernière étape avant l'approbation du PLU. Après être monté au créneau au moment de la concertation, le CIQ a constaté le

prise en compte des doléances des riverains de Chantegrive dans ce projet de PLU à savoir : maintien des règles d'urbanisme et des espaces verts de la ZAC.

Ambition recyclage	Geste propreté
Stop au verre dans les poubelles Stop aux sacs plastiques dans les conteneurs jaunes Les objets électriques et électroniques en fin de vie sont à déposer chez les distributeurs	 LES SANCTIONS : ce que prévoit la loi Pour lutter contre les infractions liées à la salubrité publique, les autorités disposent d'un arsenal répressif comprenant le procès-verbal de 1^{re} classe (0 à 38 euros d'amende), de 2^e classe (38 à 150 euros d'amende) et de 5^e classe (1 500 euros, doublés en cas de récidive). La police municipale est intervenue l'an dernier de très nombreuses fois pour des dépôts sauvages et des cas avérés de jets de détritus sur la voie publique. Une action qu'elle devrait renforcer cette année ainsi que la sensibilisation des propriétaires canins.



Prochains rendez-vous du CIQ

- ✓ Nettoyage de Chantegrive : samedi 26 mai 2007 à 09h30
- ✓ Forum des associations : dimanche 9 septembre 2007
- ✓ Repas annuel : dimanche 16 septembre 2007 à 12h
- ✓ Assemblée Générale : samedi 22 septembre 2007 à 10h



Etats civils 2006 sur le Domaine avec tous nos vœux de bonheur

Mariages :

- D'AGUANNO Charles & REQUENA Françoise (22 juillet)
- GRIMALDI Jean-Pierre & VAUCHEZ Céline (22 juillet)
- GAILLARD Gérard & EGENSCHWILLER Emilienne (2 décembre)



Naissances :

PIERRU Léane (8 janvier) GALLARDO Lou-Anne (09 janvier) AUDIBERT Anaïs (20 janvier) LENCI Charlotte (25 février)	MORIZOT Victor (6 août) LEGAND Julie (19 août) BADET Eliott (09 septembre) JOLY Swann (16 septembre) HERBERT Klandee (23 septembre) KOROSEC Romain (28 septembre)	HELMETAG Yulian (5 octobre) AUZOU Matéo (7 novembre) NEAU Cyril (14 novembre) MILESI-ATAMON Mélina (14 décembre)
---	--	---

Escapade
COIFFURE
Sur Rendez-Vous

11, rue Frédéric Mistral
ENSUES LA REDONNE ☎ 04 42 45 79 39

Ouvert du MERCREDI au JEUDI de 9h à 12h et de 14h à 19h
VENDREDI et SAMEDI de 9h à 19h – NON STOP

Martine
Fleurs
Fleuriste d'art

Centre Commercial
13820 ENSUES LA REDONNE
Tél. 04 42 49 14 70
Tél. 06 16 49 16 97

M M A

Gérard LO MONACO
Agent Général

Les Palmiers - 65 avenue Frédéric Mistral
13820 ENSUES LA REDONNE
Tél. 04 42 44 80 80 - Fax. 04 42 44 88 26
E-mail : g.lomonaco@mma.fr



Traverser = Danger

Alerter vivement le public des risques encourus en traversant les voies ferrées mérite bien une réalisation audiovisuelle peaufinée.

«Traverser = Danger» est un film de 14 minutes où l'on apprend qu'un train circule rarement en dessous des 100 km/h et qu'il met entre 1 et 3 km pour s'arrêter.

Mêlant scènes de fiction et témoignages, le film de l'association « Les 7 Portes » et réalisé par Nchan Manoyan illustre combien le public peut laisser de côté de simples règles de sécurité.

Ainsi, tout au long de l'année et en particulier pendant la période estivale, des piétons – pêcheurs, randonneurs, baigneurs ou simples promeneurs – se rendent au bord de mer en traversant des tronçons de voie ferrée.

de

«Il faut

absolument que les gens prennent conscience qu'en raccourcissant leur temps de trajet, en traversant les voies ferrées, ils peuvent définitivement raccourcir leur espérance de vie», est-il dit dans le film.

Les «inconscients» agissent surtout sur la Côte bleue et la Côte d'Azur.

La voix « off » d'un conducteur de train ayant percuté des piétons suffit à marquer les esprits.

Partenaire du film, la Région finance depuis plusieurs années des patrouilles prévenant et dissuadant toute personne cheminant près des voies.

Support pédagogique de premier plan sur la sensibilisation à la sécurité, «Traverser = Danger» devrait faire l'objet d'une distribution auprès des associations.

(Journal des transports de la région PACA : décembre 2006. Thierry Auffray)

Le Domaine desservi par le bus,
y avez-vous pensé ?



LES BUS DE LA CÔTE BLEUE

INFOS PRATIQUES
OÙ SE PROCURER VOTRE TITRE DE TRANSPORT ?

EN MAIRIES :

- les carnets de 10 tickets urbains,
- les abonnements mensuels urbains : la carte nominative est délivrée gratuitement, il vous suffit de fournir une photo d'identité. Les coupons mensuels sont en vente dès la première semaine de chaque mois.

Mairie de Châteauneuf-les-Martigues
3 Place Bellot
13220 Châteauneuf-les-Martigues
Tél : 04 42 76 89 00
Ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi de 8h30 à 11h30.

Mairie annexe de La Mède
Avenue Emile Cotte
13220 Châteauneuf-les-Martigues
Tél : 04 42 76 89 15/16/17
Cf. horaires d'ouverture de la Mairie de Châteauneuf-les-Martigues.

Mairie de Sausset-les-Pins
Place des Droits de l'Homme
13960 Sausset-les-Pins
Tél : 04 42 44 51 51
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Mairie de Carry-le-Rouet
Espace Fernand - Avenue Aristide Briand
13620 Carry-le-Rouet
Tél : 04 42 13 25 40
Ouverture du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Mairie d'Ensues La-Redonne
15 Avenue du Général Monsabert
13820 Ensues La-Redonne
Tél : 04 42 44 88 88
Ouverture du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

LES BUS DE LA CÔTE BLEUE
trans METROPOLE
MILIEU DE DEPLACER POUR MILIEU VIVRE

INFOS PRATIQUES
PLUSIEURS FAÇONS DE VOYAGER SUR NOS LIGNES :

LIGNES URBAINES

- Ligne C1 : Chât. les-Martigues : La Mède-Raffinerie > L'Oasis
- Ligne C2 : Chât. les-Martigues : Résidence du Port > Les Fourques
- Ligne C1/2 samedi : Chât. les-Martigues : Rés. du Port > L'Oasis via Le Jaï
- Ligne C1/2 été : Chât. les-Martigues : Résidence du Port > L'Oasis
- Ligne C3 : Carry-le-Rouet : Gare SNCF > Le Rouet
- Ligne C3 samedis scolaires : Carry : Les Restanques > Ecole Thoulouze
- Ligne C4 : Carry-le-Rouet Gare SNCF > Sausset-les-Pins Gare SNCF
- Ligne C5 : Sausset-les-Pins
- Ligne C6 : Ensues La-Redonne
- Ligne C7 : Le Rove (en cours de réalisation)

LES TICKETS

- ticket à l'unité : 0,80 €
- carnet de 10 tickets : 6 €

A l'unité ou en carnet, les tickets sont valables 45 minutes après leur première oblitération pour des correspondances toujours dans le même sens.

LES ABONNEMENTS

- abonnement mensuel urbain : 18 € tarif normal / 14 € tarif jeunes moins de 26 ans
- La carte d'abonnement nominative est gratuite et doit être accompagnée d'un coupon mensuel pour être valable.

LIGNES INTERURBAINES

- Ligne C8 : Sausset-les-Pins > Marseille par Carry-le-Rouet, Ensues La-Redonne et Le Rove
- Ligne C9 : Ensues La-Redonne > Le Rove > Marignane

LES TICKETS

- abonnement mensuel TER + (réservé aux salariés) : 9 €
- Cet abonnement permet de combiner l'utilisation des lignes urbaines à un abonnement SNCF réduit de 70 %. Il peut être complété par un abonnement RTM : 17,50 €.
- ticket à l'unité : 2 €
- carnet de 10 tickets : 14,70 €
- ticket à l'unité : 1,60 €
- carnet de 10 tickets : 9,60 €

POUR PRENDRE LE BUS

AVANT DE MONTER :

- vérifiez les horaires de passage indiqués aux arrêts,
- pensez à faire signe au chauffeur, les arrêts sont facultatifs.

DANS LE BUS :

- la montée et la descente se font obligatoirement par l'avant,
- oblitérez votre ticket ou présentez vos carte et coupon d'abonnement mensuel en cours de validité au chauffeur,
- appuyez sur "arrêt demandé" suffisamment à l'avance, les arrêts sont facultatifs,
- conservez votre titre de transport jusqu'à la fin de votre parcours en cas de contrôle.

Bon voyage sur nos lignes !

Pour toutes vos réclamations, vous pouvez nous écrire :
Communauté urbaine Marseille Provence Métropole
Direction des Transports et des Déplacements
10 Place de la Joliette - Atrium 10.8 - 13002 MARSEILLE

c6

ENSUËS LA-REDONNE GRAND MÉJAN ▶ CHARDONNERETS

Voir plan page 38

► DU LUNDI AU VENDREDI - SAUF JOURS FÉRIÉS

Grand Méjean	-	-	-	-	9:11
Petit Méjean	-	-	-	-	9:12
Falaise	-	-	-	-	9:14
Figulières	-	-	-	-	9:16
Les Anthémons	-	-	-	-	9:18
Village Redonne	-	-	-	8:27	9:23
Gare SNCF	6:20	7:07	7:38	8:29	9:25
Plateau La Brise	6:22	7:09	7:40	8:31	9:27
Les Oliviers	-	-	7:42	-	9:29
La Madrague	-	-	7:43	-	9:30
Les Oliviers	-	-	7:44	-	9:31
L'Escalayole	-	-	7:45	-	9:32
Grands Pins	6:23	7:10	7:46	8:32	9:33
Graffiane	6:24	7:11	7:47	8:33	9:34
Bourgaillies	6:25	7:12	7:48	8:34	9:35
Les Pachons	-	-	7:50	8:35	9:37
Hôtel de Ville	-	-	7:51	8:36	9:38
Centre Ville Ensues	-	-	7:52	8:37	9:39
Le Puits (scolaire)	-	-	-	8:38	-
Bibliothèque	-	-	7:52	-	9:39
Souvenir français	-	-	7:53	8:40	9:40
Cimetière	-	-	7:54	8:39	9:41
Ecole F. Mistral	-	-	-	8:45	-
Colleton	-	-	7:55	-	9:42
Poste	-	-	7:55	-	9:42
Rd Pt Chantegrive	-	7:14	-	-	-
Chantegrive E.D.F.	-	7:14	-	-	-
Bartavelles	-	7:15	-	-	-
Les Hérons	-	7:16	-	-	-
Flamants Roses	-	7:17	-	-	-
Chardonnerets	-	7:18	-	-	-

-	11:31	-	-	16:31	-	-	-	-
-	11:32	-	-	16:32	-	-	-	-
-	11:34	-	-	16:34	-	-	-	-
-	11:36	-	-	16:36	-	-	-	-
-	11:38	-	-	16:38	-	-	-	-
10:53	11:43	-	-	16:43	17:23	-	-	-
10:57	11:45	13:15	14:06	16:47	17:22	18:00	18:25	19:00
10:59	11:47	13:17	14:08	16:49	17:26	18:02	18:27	19:02
-	11:49	-	14:10	-	-	-	-	-
-	11:50	-	14:11	-	-	-	-	-
-	11:51	-	14:12	-	-	-	-	-
-	11:52	-	14:13	-	-	-	-	-
11:00	11:53	13:18	14:14	16:50	17:27	18:03	18:28	19:03
11:01	11:54	13:19	14:15	16:51	17:28	18:04	18:29	19:04
11:02	11:55	13:20	14:16	16:52	17:29	18:05	18:30	19:05
-	11:57	13:22	14:18	16:56	-	-	-	19:07
-	11:58	13:23	14:19	16:57	-	-	-	19:08
-	11:59	13:24	14:20	16:58	-	-	-	19:09
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	11:59	13:24	14:20	16:58	-	-	-	19:09
-	12:00	13:25	14:21	16:59	-	-	-	19:10
-	12:01	13:26	14:22	-	-	-	-	19:11
-	-	-	-	17:00	-	-	-	-
-	12:02	13:27	14:23	-	-	-	-	19:12
-	12:02	13:27	14:23	-	-	-	-	19:12
11:04	-	-	-	-	17:31	18:07	18:32	-
11:04	-	-	-	-	17:31	18:07	18:32	-
11:05	-	-	-	-	17:32	18:08	18:33	-
11:06	-	-	-	-	17:33	18:09	18:34	-
11:07	-	-	-	-	17:34	18:10	18:35	-
11:08	-	-	-	-	17:35	18:11	18:36	-

► LES SAMEDIS SCOLAIRES

	Rentrée	Sortie				
	Redonne	Centre Ville	Le Puits	Cimetière	Ecole	Ecole
	8:38	8:45	8:46	8:48	8:53	12:10

Arêts de prise en charge des élèves pour la desserte de l'école Frédéric Mistral
Correspondance TER vers Marseille
(consulter les Arêts horaires SNCF)

Arêts desservis à la demande des passagers

34

LES SAMEDIS SCOLAIRES

Rentrée		Sortie	
Redonne	8:38	Centre Ville	8:45
Le Puits	8:46	Cimetière	8:48
Ecole	8:53	Ecole	12:10

Arrêts de prise en charge des élèves pour la desserte de l'école Frédéric Mistral
Correspondance TER vers Marseille (consulter les fiches horaires SNCF)
Arrêts desservis à la demande des passagers

La fiche horaire du TER est disponible sur le site : <http://ciq.chantegrive.free.fr>

CIQ du Domaine de Chantegrive
6, Impasse des Colverts
18820 ENSUËS LA REDONNE
04.42.45.95.15
E-mail : ciqchantegrive@free.fr
Internet : <http://ciqchantegrive.free.fr>

c6 ENSUËS LA-REDONNE HÔTEL DE VILLE ▶ GRAND MÉJAN

DU LUNDI AU VENDREDI - SAUF JOURS FÉRIÉS													
Hôtel de Ville - Centre Ville	-	-	-	-	8:47	-	-	-	-	-	-	-	-
Poste	-	-	-	-	8:48	-	-	-	-	-	-	-	-
Rd Pt Chantegrive	5:55	6:37	7:14	8:00	8:50	10:30	11:04	12:50	13:37	16:03	-	17:31	18:07
Chantegrive E.D.F.	5:55	6:37	7:14	8:00	-	10:30	11:04	12:50	13:37	16:03	-	17:31	18:07
Bartavelles	5:56	6:38	7:15	8:01	-	10:31	11:05	12:51	13:38	16:04	-	17:32	18:08
Les Hérons	5:57	6:39	7:16	8:02	-	10:32	11:06	12:52	13:39	16:05	-	17:33	18:09
Flamants Roses	5:58	6:40	7:17	8:03	-	10:33	11:07	12:53	13:40	16:06	-	17:34	18:10
Chardonnerets	5:59	6:41	7:18	8:04	8:52	10:34	11:08	12:54	13:41	16:07	-	17:35	18:11
Les Pachons	6:01	6:43	7:20	8:06	-	10:36	11:10	12:56	13:43	16:09	-	17:37	18:13
Hôtel de Ville	6:02	6:44	7:21	8:07	-	10:37	11:11	12:57	13:44	16:10	-	17:38	18:14
Ecole F. Mistral	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17:10	-	-	-
Centre Ville Ensues	6:03	6:45	7:22	8:08	-	10:38	11:12	12:58	13:45	16:11	17:13	17:39	18:15
Bibliothèque	6:03	6:45	7:22	8:08	-	10:38	11:12	12:58	13:45	16:11	17:13	17:39	18:15
Souvenir français	6:04	6:46	7:23	8:09	-	10:39	11:13	12:59	13:46	16:12	17:14	17:40	18:16
Cimetière	6:05	6:47	7:24	8:10	-	10:40	11:14	13:00	13:47	16:13	17:15	17:41	18:17
Colleton	6:06	6:48	7:25	8:11	-	10:41	11:15	13:01	13:48	16:14	17:16	17:42	18:18
Poste	6:06	6:48	7:25	8:11	-	10:41	11:15	13:01	13:48	16:14	17:16	17:42	18:18
Bourgaillies	6:07	6:49	7:26	8:12	8:54	10:42	11:16	13:02	13:49	16:15	17:17	17:43	18:19
Magnolias	6:08	6:50	7:27	8:13	8:55	10:43	11:17	13:03	13:50	16:16	17:18	17:44	18:20
Grands Pins	6:09	6:51	7:28	8:14	8:56	10:44	11:18	13:04	13:51	16:17	17:19	17:45	18:21
Les Oliviers	-	-	-	-	-	10:45	-	-	-	-	-	-	-
La Madrague	-	-	-	-	-	10:46	-	-	-	-	-	-	-
Les Oliviers	-	-	-	-	-	10:47	-	-	-	-	-	-	-
L'Escalayole	-	-	-	-	-	10:47	-	-	-	-	-	-	-
Plateau La Brise	6:10	6:52	7:29	8:15	8:57	10:49	11:19	13:05	13:52	16:18	17:20	17:46	18:22
Gare SNCF	6:12	6:54	7:31	8:17	8:59	10:51	11:21	13:07	13:54	16:20	17:22	17:48	18:24
Village Redonne	-	-	-	8:25	9:02	10:52	11:22	-	-	16:21	17:23	-	-
Les Anthémons	-	-	-	-	9:04	-	11:24	-	-	16:23	-	-	-
Figulières	-	-	-	-	9:05	-	11:25	-	-	16:24	-	-	-
Falaise	-	-	-	-	9:07	-	11:27	-	-	16:26	-	-	-
Petit Méjean	-	-	-	-	9:09	-	11:29	-	-	16:28	-	-	-
Grand Méjean	-	-	-	-	9:11	-	11:31	-	-	16:30	-	-	-

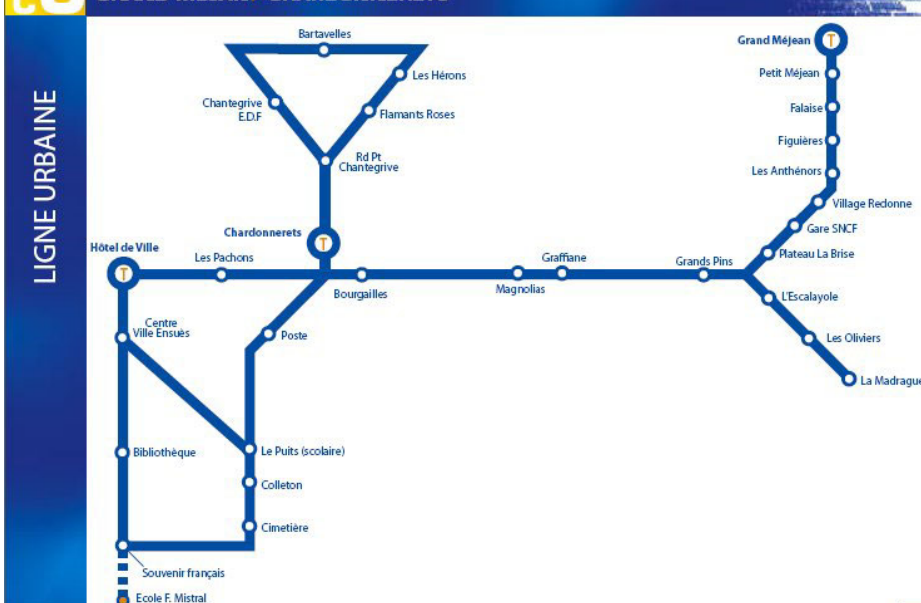
LES SAMEDIS SCOLAIRES

Rentrée		Sortie	
Redonne	8:38	Centre Ville	8:45
Le Puits	8:46	Cimetière	8:48
Ecole	8:53	Ecole	12:10

Arrêts de prise en charge des élèves pour la desserte de l'école Frédéric Mistral
Correspondance TER vers Miramas (consulter les fiches horaires SNCF)
Correspondance TER vers Marseille (consulter les fiches horaires SNCF)
Arrêts desservis à la demande des passagers

OPTIQUE DU ROVE
Didier Clary - opticien diplômé
Spécialiste verres progressifs et lentilles de contact
Service à domicile sur simple appel
Centre Cial Casino RN 568
13740 LE ROVE
Tél/Fax : 04 91 09 92 01

c6 ENSUËS LA-REDONNE GRAND MÉJAN ▶ CHARDONNERETS



Plantons pour la Planète : plus d'arbres pour la planète

« Tout le monde peut creuser un trou, y mettre un arbre, l'arroser et veiller à ce qu'il grandisse ». C'est ce qu'affirme Wangri Maathai, prix Nobel de la paix et écologiste au Kenya qui, avec d'autres personnalités, s'est engagé aux côtés du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUD) dans le cadre de l'initiative « Plantons pour la Planète : la Campagne pour un milliard d'arbres ».

L'ONU a profité de la Conférence sur les changements climatiques, tenue à Nairobi (Kenya), pour lancer cette campagne mondiale en vue de planter un milliard d'arbres en 2007. L'objectif de cette initiative est de stimuler tous les acteurs de la société -- citoyens, entreprises, associations,

écoles, municipalités, etc. -- à planter un ou plusieurs arbres.

"Planter un arbre dans un jardin, dans un parc, à la campagne, en forêt, est un acte simple, à la portée de tout à chacun, a déclaré le directeur du PNUD, Achim Steiner. Mais cette action répétée un milliard de fois laissera une empreinte à long terme. »



Chaque participant est invité à déclarer le nombre d'arbres plantés sur le site de la campagne. Il recevra en échange un certificat de participation. La plantation

massive d'arbres permet de lutter contre diverses menaces naturelles liées aux changements climatiques, dont la perte de la biodiversité, l'avancée des déserts et l'érosion des sols.

En savoir plus:

Le site de la Campagne pour un milliard d'arbres contient des ressources utiles, notamment la section « Faits et chiffres » qui contient des infos simples (forêts primaires, lien entre forêts et changement climatique, ...) :

J'aimerais en savoir plus :

<http://www.unep.org/billiontreecampaign/french/index.asp>

Vous engagez à planter un arbre et à en prendre soin :

Si vous souhaitez répondre à cet appel et que vous allez planter un ou plusieurs arbres, vous pouvez faire part de votre engagement sur le site de la Campagne pour un milliard d'arbres. Un compteur indique le nombre de plantations promises.

Je m'engage à planter un arbre : <http://www.unep.org/billiontreecampaign/pledges/>



Biodiversité : centranthus ruber



Nom(s) commun(s) : Valériane rouge, Valériane des jardins, Barbe de Jupiter ou lilas d'Espagne

C'est une plante assez grande formant des touffes, aux tiges et feuilles vert-grisâtre, assez charnues, aux feuilles supérieures engainantes, aux fleurs parfumées, roses, rouges ou blanches, à éperon. Elle se plaît dans de nombreux endroits et affectionne particulièrement les vieux murs ou les rochers ensoleillés. Sol neutre à calcaire, sec à frais, même caillouteux et sur murets. Durée de floraison exceptionnelle. Cette jolie plante souvent d'humeur vagabonde se ressème facilement, et s'installe parfois à de bien curieux endroits comme une fissure dans un muret. Si vous ne voulez pas qu'elle s'étale, coupez les fleurs fanées avant formation de graines.

De plus en plus présente sur le Domaine.

Nos objectifs :

- Etude et défense des intérêts généraux des riverains du Domaine - amélioration du cadre de vie - manifestation festives et conviviales

Bulletin d'adhésion année 2006-2007

C.I.Q du Domaine de Chantegrive

Je souhaite adhérer au Comité d'intérêts de Quartier et verse une cotisation annuelle de 10€. (Libellez votre chèque et envoyez-le à l'adresse ci-dessous)

CIQ du Domaine de Chantegrive - 6, impasse des Colverts - 13820 ENSUES-la-REDONNE

☎ 04.42.45.95.15 - Email : ciq.chantegrive@free.fr - <http://ciq.chantegrive.free.fr>

NomPrénom.....

Adresse



.....E-mail.....

Signature :